

Compte rendu de la réunion du conseil d'école n°2

Le conseil d'école s'est réuni le jeudi 09 février 2017 à 18h00 à l'école de Serves,

Membres présents :

- Les enseignantes :
Mme THEVENOT, Mme GANDON pour l'école de Serves
Mme FIGUET, Mme BOURRET, Mme BOISSY, pour l'école d'Erôme
Mme LONGA-BREYSSE, Mme TALLARON pour l'école de Gervans
- M. CLAUDEL (maire de Gervans), Mme JULLIEN (adjointe), M. LAFUMA (maire de Serves-sur-Rhône), Mme MAILLOT (adjointe), M. GENIN (maire d'Erôme)
- Mme BORSA LAPAINE, Mme ROCHAS, Mme WENS, Mme AMBROISE Mme BADIER: représentantes des parents d'élèves

Membres excusés : Mme PENIN, Mme ROUX, M TASSEL, Mme ALLEON, Mme GROSSELLI, Mme MANEN, Mme GLEISSE

Les points suivants, inscrits à l'ordre du jour, ont été successivement abordés :

1) Effectifs du RPI, effectifs à venir

Effectifs de l'année en cours

Répartition	Serve s	Erôme						Gervans		
	PS	MS	GS	G S	C P	CE1	CE 2	CM1	CM2	
Par niveau	26	18	17	8	23	23	30	17	27	
Par classe	PS	MS - GS	MS- GS	CP		GS- CE1	CE1- CE2	CE 2	CM1- CM2	CM1- CM2
	26	8 + 9 = 17	9 + 9 = 18	23		8 + 9 = 17	13 + 6 = 19	24	9 + 12 = 21	8 + 15 = 23
Total	61	84						44		

Prévisions d'effectifs pour 2017-2018

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
17 / 31 annonc és	26	18	25	23	23	30	17	<u>179</u>

Nous avons fait passer en janvier une enquête auprès des familles du RPI pour établir une prévision d'effectifs : d'après cette enquête, 17 PS viendront en septembre prochain. Par ailleurs, les mairies nous ont fourni la liste des enfants nés en 2014 sur le RPI : avec ces listes et l'enquête, nous pouvons nous attendre à accueillir jusqu'à 31 PS.

Soit pour Serves : 61 élèves /3 classes (20/ classe), Erôme : 71 élèves/4 classes (17,5/ classe) et Gervans : 47 élèves/ 2 classes (23,5/ classe)

2/ Projets et interventions dans les classes

Pour les maternelles de l'école de Serves, un spectacle de cirque est prévu le vendredi 23 juin après 10 séances de cirque avec la compagnie *LaPisteSiDoré*. Les trois classes travaillent aussi sur le thème du Moyen Age : la venue d'une compagnie médiévale *La Coterie du Renard* est prévue le vendredi 02 juin.

Nous fêterons le carnaval le vendredi 17 février après-midi. Les enfants pourront venir déguisés et nous dégusterons crêpes et gaufres confectionnées par les enfants le matin.

Les classes de MS/GS vont depuis janvier une fois par mois à la bibliothèque communale de Serves pour emprunter des livres. Les PS iront à partir de mai. Nous remercions par ailleurs les bénévoles qui nous accueillent chaleureusement.

Les trois écoles du RPI participeront à une opération de sécurité routière sur les dangers du car en avril.

Pour Erôme, les CP préparent une visite aux studios Folimages le 11 mai.

Les GS-CE1 et CE1-CE2 préparent leur spectacle de MomDanse au fil d'Avril. Ils sont accompagnés par Mme Estelle Olivier qui intervient quatre fois pour les guider dans la construction de leur chorégraphie. Représentation à Saint Vallier le 14 avril à la salle Désiré Valette. Les enfants vont faire un spectacle et assister à une représentation.

Les CE2 iront sur Lyon le 30 mars : au programme, visite du musée des beaux-arts de Lyon pour voir la collection Égyptienne, rallye découverte dans les rues du vieux Lyon pour découvrir le monde des Romains. Il est également prévu la venue des gendarmes pour la passation du permis piéton au mois d'avril.

L'ensemble des élèves fêtera carnaval le 17 février avec un goûter offert et la continuité des festivités avec les TAP.

Pour l'école élémentaire de Gervans, cette période a été marquée par un grand nombre d'interventions pendant le temps scolaire. Les élèves ont tout d'abord reçu une formation de 3 séances avec la SIRCTOM ; ils savent dorénavant ce qu'est un déchet, comment trier les déchets, et quel est le trajet et devenir des déchets.

Les CM2 ont eu la chance de passer leur permis vélo le mardi 10 janvier, grâce à l'association de prévention routière. Les CM1, eux, se sont exercés au vélo, avec pour objectif de passer leur permis l'année prochaine.

L'autre moment important en janvier pour les CM, fut l'intervention d'un bénévole de la Croix rouge. Il leur a permis de réviser les gestes de premiers secours appris en classe, et il leur a fait découvrir les gestes à faire en cas d'arrêt cardiaque.

Enfin, dernière intervention, celle de la ligue contre le cancer, qui a averti les élèves du danger et des risques liés au tabac et au soleil.

Les élèves de Gervans auront la chance de danser avec les conseils experts de Mme GILLET Ambre. Elle interviendra pendant 10 séances de mars à fin juin. Ce travail donnera lieu à une représentation lors de la fête de l'école du 1^{er} juillet.

Pour terminer nos projets, nous clôturerons notre travail en histoire sur le Moyen-Age, en allant au château de l'Arthaudière le mardi 23 mai, toute la journée.

3/ Projet d'école

L'école de Serves avait inscrit dans le projet d'école, rubrique liaison avec les familles, des RDV individuels avec toutes les familles en janvier. Les trois enseignantes ont rencontré en janvier sur trois semaines chaque famille, pendant 15 min environ. Un bilan sur la scolarité des enfants a été présenté, ainsi que le cahier de réussites (nouvel outil d'évaluation positive en maternelle suite aux nouveaux programmes). Ces RDV ont été très utiles car, en consultant le cahier de réussites de leur enfant, les familles ne se rendent pas compte des difficultés que peut rencontrer l'enfant. Ainsi les enseignantes ont pu les soulever lors des entretiens.

Les familles dont les enfants ne rencontrent pas de difficultés ont aussi appréciés ces RDV.

L'école d'Erôme, conformément au nouveau projet d'école, prévoit une seconde réunion d'information auprès des parents. Chaque enseignante prévoit sa réunion indépendamment des collègues et en informera les parents.

Il est prévu une réunion avec les enseignantes de Gervans et d'Erôme afin d'harmoniser les grilles d'évaluation et faire un livret scolaire commun.

Pour l'école de Gervans, une réunion se déroulera courant mars. Seuls les parents d'élèves étant en CM2 seront conviés. Ce sera l'occasion de discuter de la future entrée au collège de leurs enfants.

4/ Achat de nouveaux manuels pour les cycles 2 et 3

Suite aux changements de programmes scolaires, l'école de Gervans a présenté deux devis : l'un concerne l'achat de manuels de français, le second de manuels de mathématiques. Conscientes que cela représente un gros investissement, les enseignantes proposent d'échelonner ces achats sur deux ans : les manuels de mathématiques courant 2017, les manuels de français courant 2018.

5/ Achat de matériel

Mme FIGUET remercie la mairie d'Erôme pour le changement d'un tableau de classe. La mairie vient de passer la commande. Concernant les nouveaux manuels, l'équipe enseignante feuillette encore les spécimens.

L'école d'Erôme demande à installer un panneau avec la dénomination « École » sur le bâtiment.

6/ Piscine

Les CP et CE1 feront leurs séances de piscine tous les lundis après-midi à partir d'avril. Les enseignantes remercient les parents qui ont passé l'agrément aux deux sessions de janvier. Malheureusement, seules 9 séances seront assurées : suite à des changements dans le planning, imposé par le centre Linaé, il n'a pas été possible de trouver un autre jour pour effectuer la 10^{ème} séance.

Les CM devraient pouvoir faire leurs 10 séances de piscine les mardis matins à partir d'avril jusqu'à fin juin. Les enseignantes remercient les nombreux parents qui se sont proposés pour assurer l'encadrement des séances.

M. Claudel, maire de Gervans, n'a toujours pas reçu d'autorisation écrite pour les CM1 de la part de l'Éducation Nationale, afin qu'ils participent aux séances de natation à la place des CM2. Seul le centre Linaé a donné son accord. Il ne réservera donc pas de car pour le moment. Seuls les CM2 sont donc assurés de participer aux séances.

Le Maire va prendre rendez-vous avec l'Inspection pour obtenir l'autorisation pour les CM1.

7/ Questions aux Mairies : restauration scolaire

Restauration scolaire à Gervans : les enseignantes et le personnel de cantine constatent un manque d'équilibre des repas, peu de respect du menu annoncé aux parents, ainsi qu'un non-respect des choix d'entrées et de desserts effectués par la cantinière.

Les mairies ont dénoncé leur contrat avec le fournisseur SHCB. Normalement, il devrait y avoir un nouveau fournisseur en septembre.

8/ Questions des parents délégués

Question : Lors de l'absence de l'enfant pour maladie, est-il possible de se faire rembourser le repas de cantine ?

Mairie Erôme : si l'enfant est malade samedi et dimanche et si le certificat est daté du lundi, le repas n'est pas remboursé. Si le certificat date du samedi ou dimanche, le repas est remboursé. Si la maîtresse est malade, le repas est remboursé à tous les enfants qui ne sont pas venus à l'école.

Mairie Gervans : si imprévu, décès, grave maladie, le repas est remboursé.

Les mairies referont passer un règlement à ce sujet.

Interventions des Maires

Gervans :

- dans le bus, des enfants s'amuse à détacher les autres. Cela est dangereux, à la fois pour les enfants et pour le personnel du bus. Il y a eu avertissement pour tous les élèves concernés. La prochaine fois que cela arrive, ce sera une exclusion définitive.
- au prochain incident durant le temps de cantine, ce sera une exclusion directe. Il n'y aura plus d'avertissement dorénavant.

Erôme :

- le Maire a reçu un appel vocal caché d'une maman.
« Nos enfants à la cantine entendent un bruit de claquement de carafes quand le signal sonore est fort, cela leur fait mal aux oreilles ». Le Maire nous fait une démonstration. Il semble que ce bruit ne peut pas traumatiser les enfants.

- Des enfants ont tenu des propos malveillants à la cantine envers un nouvel élève à Erôme. Si cela se reproduit, ces enfants seront exclus.
- L'évêque a proposé au maire de venir dans la commune. Les anciens avaient invité l'évêque dans une salle communale. Le Maire a organisé une rencontre avec les enfants du RPI lors des TAP. Les directrices ont reçu un courrier de l'association « libre pensée », qui rappelle la laïcité à l'école. Le Maire explique qu'il s'agit d'un temps hors scolaire, et que si l'occasion se présente, il inviterait aussi un iman, un pope... Les enseignantes ont été plus que surprise : elles rappellent le principe de laïcité de l'école et demandent à ce que les familles soient averties de ce genre d'événement par la suite.

Le prochain comité de suivi des TAP est fixé au jeudi 16 mars 18h30 à la mairie de Gervans.

La séance est levée à 19h10.

Le secrétaire de séance,

Mme GANDON

La directrice, présidente du Conseil d'école n°2,

Mme THEVENOT